

DLA

LE DISPOSITIF LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT DE L'ESS

Le **Dispositif** public et gratuit
porté **Localement** par des acteurs de proximité
pour l'**Accompagnement** des structures
de l'économie sociale et solidaire (ESS)
dans leur développement



Le DLA, depuis 20 ans, c'est :

71 000
structures
accompagnées

860 000
emplois
concernés

96 %
des structures
accompagnées
recommandent
le DLA

Plus d'informations sur

info-dla.fr



Vous rencontrez des difficultés sur une dimension stratégique de votre projet ?

Vous vous interrogez sur votre stratégie de développement ?

Vous souhaitez consolider votre activité et pérenniser vos emplois ?



Vous êtes une structure de l'ESS, et vous placez l'utilité sociale au cœur de votre projet,

associations employeuses

structures de l'IAE

entreprises agréées ESUS

coopératives (Scop, Scic)



et toutes les autres structures telles que définies par la loi de juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire

quel que soit votre domaine d'activité...



Et si vous bénéficiez d'un accompagnement du DLA ?

Le DLA, quel impact ?

82 % 
pensent que le DLA les a aidés à **renforcer leur vision stratégique**

+ 9,1 % 
d'effectif salarié créé, en complément de la pérennisation d'emplois existants

2/3 
des structures ont vu leur **assise économique et financière** s'améliorer ou se stabiliser

51 % 
ont développé des **alliances avec des partenaires opérationnels**

Les + du DLA

- + La **gratuité** de l'accompagnement
- + Un accompagnement **personnalisé**, qui s'inscrit dans la durée
- + Un dispositif facile d'accès : **présent dans tous les départements**
- + Un large **réseau d'expert-es consultant-es et de professionnel-les** mobilisés à votre service
- + Une **démarche volontaire** et participative

+ informations sur **info-dla.fr**

Retrouvez les coordonnées du DLA de votre région ou département

Financiers principaux



Pilotes nationaux



Opérateur national



Le DLA, pour quoi faire ?



Renforcer son **modèle économique**



Améliorer sa **stratégie**



Consolider ses **emplois**



Revoir sa **gouvernance** ou son **organisation**



Développer ses **partenariats**

ou vous accompagner sur d'autres enjeux selon vos besoins !

Le DLA, mode d'emploi

Un accompagnement à la consolidation sur mesure et gratuit en cinq étapes :

1. Accueil

Détermination de la pertinence d'un accompagnement, orientation vers d'autres alternatives si nécessaire.

2. Diagnostic partagé

Analyse de vos enjeux et de vos besoins.

Cabinets de conseil
Prestations de conseil individuelles et/ou collectives

Professionnel·les et expert·es sur différents secteurs et thématiques
Têtes de réseau, organismes de formation, autres dispositifs d'accompagnement...

Chargé·e d'accompagnement DLA en direct

3. Construction du parcours

Priorisation des axes de développement et choix des intervenant·es à mobiliser, dont :

4. Mise en œuvre de l'accompagnement

À vos côtés pour la coordination des différentes actions.

5. Suivi

Évaluation de l'accompagnement et identification de potentiels nouveaux besoins.

Un accompagnement d'une durée adaptée à votre besoin : entre 2 mois et 2 ans.

Le DLA, présent sur tout le territoire



“ L'accompagnement DLA a permis à la structure de se réinterroger sur ses pratiques et d'envisager des changements de logiques.

Arthur Baur, directeur de l'association Graine en Main – Normandie

“ Grâce à cet accompagnement, nous sommes montés en compétence et avons pu redémarrer nos activités après le confinement.

Céline Bros, gérante de la SCIC Entre-Form Occitanie

“ Le DLA nous a aidés à organiser notre pensée, à structurer le modèle économique et à nous mettre en réseau avec des partenaires.

Manu Palacios, fondateur de l'association Ammets, Nouvelle-Aquitaine